

Séance publique du 10 mai 2004

Délibération n° 2004-1901

commission principale : proximité, ressources humaines et environnement

commune (s) : Lyon - La Mulatière

objet : **Réhabilitation du siphon sous la Saône - Autorisation de signer un marché**

service : Direction générale - Direction de l'eau

Le Conseil,

Vu le rapport du 21 avril 2004, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Par délibération n° 2003-1607 en date du 22 décembre 2003, le conseil de Communauté a autorisé le lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert, conformément aux articles 33, 40, 58 à 60 et 72-II de l'ancien code des marchés publics en vigueur jusqu'au 9 janvier 2004.

Conformément à l'article 53 du code des marchés publics, la commission permanente d'appel d'offres le 16 avril 2004 a classé première l'offre du groupement d'entreprises GTM-Soletanche-Satif-Bonnefond-Tournaud pour un montant de 2 654 238,00 € HT, soit 3 174 468,65 € TTC.

Le présent rapport concerne l'autorisation à donner à monsieur le président pour signer le marché, conformément aux articles L 2121-29 et L 2122-21 du code général des collectivités territoriales ;

Vu ledit dossier ;

Vu les articles L 2121-29 et L 2122-21 du code général des collectivités territoriales ;

Vu les articles 33, 40, 53, 58 à 60 et 72-II du code des marchés publics ;

Vu sa délibération n° 2003-1607 en date du 22 décembre 2003 ;

Vu le procès-verbal d'analyse des offres de la commission permanente d'appel d'offres en date du 16 avril 2004 ;

Ouï l'avis de sa commission proximité, ressources humaines et environnement ;

DELIBERE

1° - Autorise monsieur le président à signer le marché pour la réhabilitation du siphon sous la Saône à Lyon-La Mulatière et tous les actes contractuels s'y référant avec le groupement d'entreprises GTM-Soletanche-Satif-Bonnefond-Tournaud pour un montant de 2 654 238,00 € HT, soit 3 174 468.65 € TTC.

2° - La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits de paiement inscrits au budget annexe de l'assainissement - exercice 2004 - opération n° 055 8001SIP - au compte 238 320 de la section d'investissement.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,